

Rapport d'activité de l'Observatoire des tarifs bancaires

Le Directeur Général de l'IEDOM a remis fin juin au Ministre de l'Economie et des Finances le deuxième rapport d'activité de l'Observatoire des tarifs bancaires de l'IEDOM, couvrant la période d'octobre 2011 à octobre 2012. Ce rapport a été publié le 4 juillet 2013 en même temps que ceux de l'IEOM et du CCSF. Les principaux enseignements en sont les suivants :

- dans toutes les géographies de la zone IEDOM sauf à La Réunion, les tarifs bancaires ont été majoritairement orientés à la hausse ;
- pour une majorité des services bancaires les plus couramment utilisés par la clientèle, les tarifs demeurent moins élevés dans les DOM qu'en Métropole ;
- les frais de tenue de compte demeurent une spécificité des DOM (la plupart des établissements en perçoivent), même s'ils commencent à se développer en Métropole.

- [Le rapport d'activité de l'Observatoire des tarifs bancaires de l'IEDOM](#)

- [Le Rapport de l'Observatoire des tarifs bancaires 2013 du CCSF](#)

- [Le communiqué de presse du Ministère de l'économie et des finances](#)

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 – BCE

Lors de sa réunion du 4 juillet 2013, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, Président de la BCE, a déclaré lors de sa conférence de presse que « les informations disponibles ont confirmé notre précédente évaluation. Les tensions inflationnistes sous-jacentes devraient rester modérées à moyen terme dans la zone euro. Confirmant ce scénario, les évolutions monétaires, et en particulier celles du crédit, demeurent atones (...). Notre politique monétaire vise à maintenir une orientation accommodante dans la mesure justifiée par les perspectives de stabilité des prix et à promouvoir des conditions stables sur le marché monétaire. Elle apporte ainsi son soutien à une reprise de l'activité économique qui devrait intervenir plus tard dans l'année et en 2014. S'agissant de l'avenir, l'orientation de notre politique monétaire demeurera accommodante aussi longtemps que nécessaire. Le Conseil des gouverneurs prévoit que les taux d'intérêt directeurs de la BCE resteront à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée. Cette anticipation se fonde sur le maintien, à moyen terme, de perspectives d'inflation globalement modérée, compte tenu de la faiblesse généralisée de l'économie réelle et de l'atonie de la dynamique monétaire (...). S'agissant de l'analyse monétaire, les données récentes confirment l'atonie des évolutions de la monnaie et, en particulier, du crédit (...) Le taux de variation annuel des prêts au secteur privé est resté négatif. (...) Depuis l'été 2012, des progrès considérables ont été accomplis en termes d'amélioration des conditions de financement des banques et, notamment, de renforcement de la base de dépôts domestiques dans un certain nombre de pays en proie à des difficultés. Cette évolution a contribué à réduire la dépendance à l'égard du financement de l'Eurosystème, comme en témoignent les remboursements effectués actuellement au titre des opérations de refinancement à long terme d'une durée de trois ans. Afin de garantir une transmission adéquate de la politique monétaire aux conditions de financement dans les pays de la zone euro, il est essentiel que la fragmentation des marchés du crédit de la zone euro continue à diminuer et que la résilience des banques soit renforcée lorsque c'est nécessaire. De nouvelles avancées décisives dans la mise en place d'une union bancaire permettront d'atteindre cet objectif. En particulier, le futur mécanisme de surveillance unique (MSU) et un mécanisme de résolution unique (MRU) constituent des éléments essentiels dans le processus de retour vers un système bancaire intégré et doivent donc être mis en place rapidement. ».

2 – Parlement européen

Lors du 1^{er} jour de la session plénière du Parlement du 1^{er} au 4 juillet, l'Union européenne a accueilli la Croatie en tant que 28^{ème} État membre. La Croatie a été un pays candidat à l'adhésion pendant 10 ans et a pris part à un long processus de négociation durant 6 ans. En parallèle, à compter de cette date, la Hrvatska narodna banka, la banque centrale nationale de la Croatie, fait partie du Système européen de banques centrales (SEBC) et son gouverneur est membre du Conseil général de la Banque centrale européenne (BCE).

3 – Eurostat

Eurostat a publié, le 2 juillet, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières de la zone euro (ZE17). Il s'est établi à 12,2 % en mai 2013, en hausse par rapport au taux de 12,1% relevé en avril. Dans l'UE27, le taux de chômage a été de 11,0 %, stable par rapport au mois précédent. Dans les deux zones, les taux ont augmenté de façon significative par rapport à mai 2012, où ils se situaient respectivement à 11,3 % et 10,4 %.

Actualité législative

Publications au Journal Officiel

1- Ordonnance n° 2013-544 du 27 juin 2013 relative aux établissements de crédit et aux sociétés de financement <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027617519&dateTexte=&categorieLien=id>

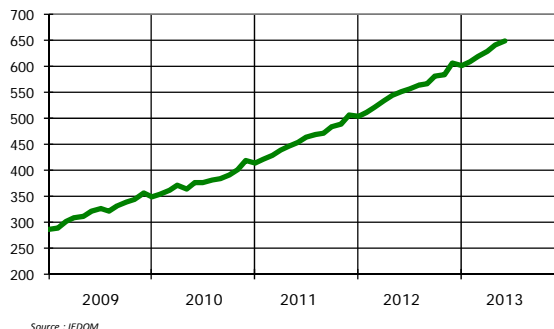
Du fait de l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014, d'un règlement européen qui sera d'application directe en droit interne, et qui harmonisera la notion d'établissement de crédit au niveau communautaire, l'ordonnance crée un nouveau statut national de société de financement. Le régime législatif de ces sociétés s'inspire autant que possible de celui des établissements de crédit. L'ordonnance supprime au sein des établissements de crédit la catégorie de société financière ainsi que celle d'institution financière spécialisée et crée celle d'établissement de crédit spécialisé. Cette ordonnance entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

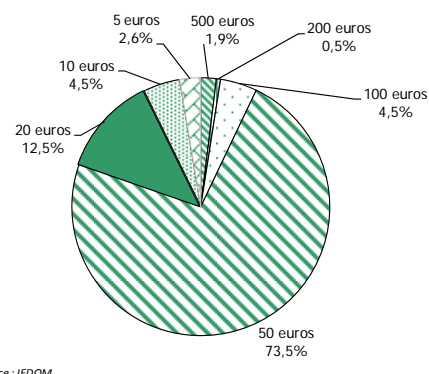
Les émissions nettes

En juin, les émissions nettes de billets ont augmenté de 8,9 millions d'euros après +12,7 millions d'euros le mois précédent (soit une hausse de +1,4 % après celle de +2 % en mai). Elles s'établissent à 650,4 millions d'euros. En volume, les émissions nettes de billets suivent également une tendance à la hausse : +1,5 % (après +2,2 % le mois précédent). Le nombre de billets émis par l'agence IEDOM de Mayotte, depuis la mise en circulation de l'Euro, atteint 11,8 millions au 30 juin ; 73 % d'entre eux sont constitués par la coupure de 50 € (67 % de la valeur globale de l'émission nette de billets). La progression de l'émission nette de billets ayant évolué plus en nombre qu'en montant au cours du mois, la valeur moyenne du « billet » circulant dans l'île se déprécie de 7 centimes et s'établit à 55 € au 30 juin 2013.

Emissions nettes cumulées de billet au 30 juin 2013
En millions d'euros



Répartition des billets en nombre au 30 juin 2013



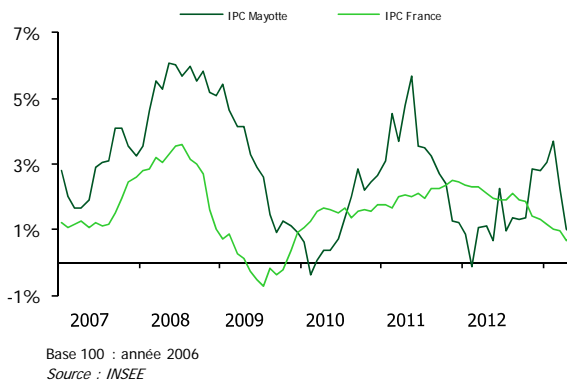
BRÈVES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES

Légère augmentation des prix au mois de mai

Au mois de mai, l'indice des prix à la consommation augmente légèrement (+0,3 %). Cette hausse est principalement portée par l'évolution des prix des produits alimentaires et des boissons (+0,5 %) ainsi que de celle des produits manufacturés (+0,5 %). Les prix des services aux ménages baissent de 0,1 %.

En glissement annuel, les prix augmentent de 0,8 % et s'inscrivent dans la tendance à la baisse observée depuis le mois de mars (+3,7 % en février, +2,3 % en mars, +1,0 % en avril). L'inflation s'explique essentiellement par l'évolution des prix des produits alimentaires et des boissons (+3,5 %) et dans une moindre mesure de celle des services aux ménages (+0,6 %). Les prix des produits manufacturés sont en baisse de 1,2 %.

Indice des prix à la consommation (glissement annuel)



Le taux d'indexation des salaires de la fonction publique fixé à 40 %

Une réunion sur l'indexation des salaires de la fonction publique à Mayotte s'est tenue à Paris le lundi 10 juin en présence des organisations syndicales. Le gouvernement a ainsi annoncé la mise en place effective de l'indexation à partir du 1^{er} janvier 2014 avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2013. Alors que les syndicats réclamaient un taux équivalent à celui appliqué sur l'île de La Réunion (53 %), le gouvernement a retenu un taux d'amorce de 5 % pour 2013, avec une évolution progressive pour atteindre 40 % au 1^{er} janvier 2017 (10 % en 2014, 20 % en 2015 et 30 % en 2016). Outre la fixation du taux, la réunion a aussi permis d'aborder la question du remplacement à venir de l'indemnité d'éloignement par l'Indemnité de sujétion géographique (ISG). Le gouvernement propose un supplément salarial de 20 mois de salaire réparti sur les quatre premières années de leur affectation sur le territoire. Cependant, la mesure n'a pas encore trouvé de points d'accord et sera rediscutée ultérieurement. Elle a en effet été jugée insuffisante par les syndicats qui estiment que cela pourrait jouer en défaveur de l'attractivité du territoire si l'ISG n'est pas revalorisée.

La fréquentation touristique chute de 5 % en 2012

Lors d'une conférence de presse tenue conjointement avec le comité du tourisme le jeudi 20 juin, l'INSEE a annoncé les chiffres de la fréquentation touristique à Mayotte pour 2012. En retrait de 5 %, le nombre de touristes ayant visité l'île régresse pour la deuxième année consécutive et atteint 45 800. Cette baisse est essentiellement due à la forte diminution du tourisme d'agrément (-28 %), comblée en partie par une hausse importante du tourisme d'affaires (+29 %) tandis que le tourisme affinitaire chute de 4 %. Ainsi, 2012 est la première année où le tourisme d'affaires représente une part plus importante que le tourisme d'agrément (25 % du total contre 22 %).

Pour de plus amples informations, consulter la note n° 64 de l'INSEE à l'adresse suivante : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/mayotte/themes/infos/infos64/infos64.pdf

Premier forum des métiers de l'artisanat de l'Océan indien

Du jeudi 13 juin au samedi 15 juin, la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) de Mayotte a lancé le premier forum des métiers de l'artisanat de l'Océan indien. Organisé autour d'une foire artisanale et de nombreux ateliers thématiques de réflexion sur le développement de l'artisanat dans la région, l'évènement, qui ambitionne d'être annuel, a rassemblé plusieurs pays de la région dont Madagascar, les Comores et l'Indonésie dans le but d'échanger et de partager les savoir-faire.

Mise en place du Conseil départemental d'accès au droit

Le jeudi 6 juin s'est tenu le premier conseil d'administration du Conseil départemental d'accès au droit (CDAD). Créé à la fin de l'année 2012, ce groupement d'intérêt public remplace l'ancien conseil territorial d'accès au droit et a pour but, comme dans les autres départements français, de faciliter l'accès à l'information en matière de droit pénal ou civil. Ce premier conseil d'administration a permis de voter le budget de fonctionnement de la structure, mais aussi de présenter les principales missions et actions envisagées. Ainsi, le CDAD disposera d'un budget de 133 000 €, dont 98 000 € à la charge de l'État et 35 000 € du Conseil général. Un chargé de mission et un animateur ont été recrutés pour assurer le fonctionnement et coordonner les projets.

Visite du Président de la Fédération nationale des entreprises publiques locales (FNPEL)

Profitant de sa venue sur l'île de La Réunion à l'occasion des journées professionnelles d'échanges, le président de la FNPEL, Mr Jean-Léonce Dupont, s'est rendu à Mayotte du 27 au 29 juin. Son séjour sur l'île a été l'occasion de rencontrer la Société immobilière de Mayotte (SIM), unique Entreprise publique locale (EPL) mahoraise et membre de la Fédération régionale des EPL de l'Océan indien, et visiter ses grands travaux d'aménagement en cours (logements sociaux à Dzoumogné et ZAC de Hamaha).

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE			Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Prix (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006	mai-13	117,2	0,3%	0,8%
Chômage (source : Pôle Emploi)	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A	avr.-13	7 417	-2,2%	-10,9%
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles mars-13	27 127	22,5%	18,1%
	(hors hydrocarbures)	cumulées mars-13	78 097	53,2%	17,2%
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles mars-13	349	43,9%	-17,5%
		cumulées mars-13	920	61,1%	12,2%
	Taux de couverture	mensuel mars-13	1,29%	0,19 pt	-0,56 pt
		cumulé mars-13	1,18%	0,06 pt	-0,29 pt

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :			Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Trafic aéroportuaire (Source : Aviation civile)	Mouvements d'appareils ⁽¹⁾	mensuels mai-13	386	18,0%	-7,0%
		cumulés mai-13	2 014	-	20,3%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels mai-13	23 618	26,0%	21,4%
		cumulés mai-13	104 143	-	3,7%
	Fret et envois postaux (en tonnes) (départs)	mensuels mai-13	35,4	27,4%	26,2%
		cumulés mai-13	136,6	-	2,6%
BTP (Source : Douanes)	Importations de ciment ⁽²⁾ (en tonnes)	mensuelles mars-13	10 462	332029,1%	105,4%
		cumulées mars-13	20 611	-	4,1%
Electricité (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)	mars-13	39 470	-0,1%	2,8%
	Consommation ⁽³⁾ (en Mwh)	cumulée mars-13	64 392	-	4,6%
Hydrocarbures (Source : TOTAL)	Consommation (en milliers de litres)	mensuelle mars-13	10 059	5,9%	5,3%
		cumulée mars-13	29 550	-	5,5%
Poissons d'élevage (Source : Douanes)	Exportations :				
	- en tonnes	mensuelles mars-13	7,5	-	-
		cumulées mars-13	13,6	-	-
	- en milliers euros	mensuelles mars-13	48,9	205,5%	-
		cumulées mars-13	108,1	-	-

(1) : Toute entrée ou sortie de navire ou d'avion représente un mouvement

(2) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

(3) : Données consolidées à pas trimestriel depuis fin 2011. Les informations mensuelles ne sont plus disponibles.

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,50%	02/05/2013
Taux de la facilité de prêt marginal	1,00%	02/05/2013
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	02/05/2013

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/13)					
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	1,75%	1,75%	2,25%	2,50%	1,25%

* hors prime d'Etat

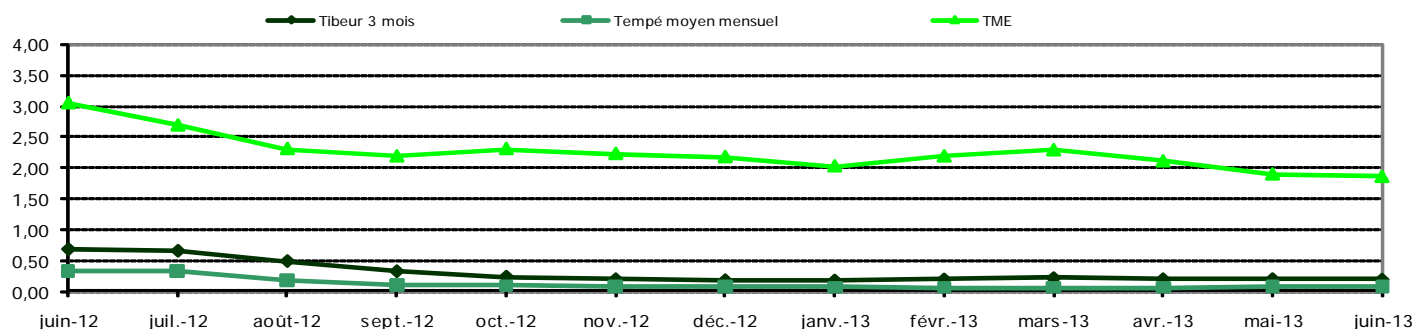
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Juin 2013)			
Mars	Avril	Mai	Juin	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,0702%	0,0819%	0,0784%	0,0947%	0,1200%	0,2100%	0,3200%	0,5060%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Mars	Avril	Mai	Juin	Mars	Avril	Mai	Juin
2,11%	1,90%	1,86%	2,26%	2,31%	2,10%	2,06%	2,46%

Taux de l'usure (applicable au troisième trimestre 2013)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	5,23%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,99%
Prêts à taux variable	4,68%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,63%
Prêts-relais	5,44%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	5,01%
Autres prêts		Découverts en compte (1)	13,36%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	20,09%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,40%
Prêts d'un montant supérieur à 3 000 euros et inférieur ou égal à 6 000 euros	15,77%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur ou égal à 6 000 euros	11,05%	Découverts en compte (1)	13,36%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

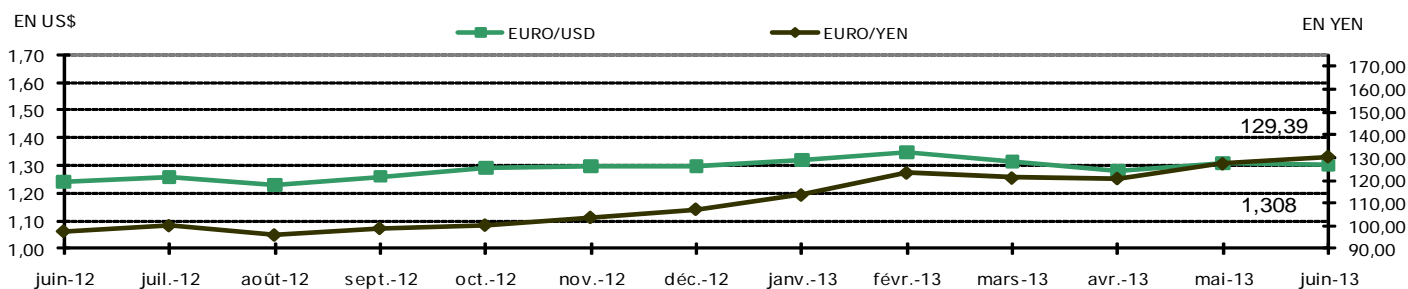
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3080	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,0704	EURO/SRD (Surinam)	4,2932
EURO/JPY (Japon)	129,3900	EURO/BWP (Botswana)	11,14320	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,3287
EURO/CAD (Canada)	1,3714	EURO/SCR (Seychelles)	15,51510	EURO/DOP (Rép. Dom.)	53,5546
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,85720	EURO/MUR (Maurice)	40,4599	EURO/BBD (La Barbade)	2,6019
EURO/SGD (Singapour)	1,6545	EURO/BRL (Brésil)	2,8899	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,3392
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,1477	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,1858	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2853,0077	EURO/XCD (Dominique)	3,5126	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	